



**ARRÊTÉ RECTORAL EN DATE DU 07 MAI 2024 COMPLETANT L' ARRÊTÉ EN DATE DU
4 MARS 2024 COMPOSITION DU JURY DU DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR-ÉDUCATEUR
(D.E.M.E.) - SESSION 2024**

Le recteur,

VU le code de l'éducation ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment son article D451-76 ;

VU le décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 instituant le diplôme d'État de moniteur-éducateur (D.E.M.E.) ;

VU l'arrêté du 20 juin 2007 modifié relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur ;

VU l'arrêté du 23 novembre 2023 portant ouverture du diplôme d'État de moniteur-éducateur (D.E.M.E.) - session 2024 ;

VU l'arrêté du 4 mars 2024 portant composition du jury du diplôme d'État de moniteur-éducateur (D.E.M.E.) - session 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté du 4 mars 2024 précité est complété comme suit :

Membres du jury :

3 – Représentants qualifiés de la profession, employeurs et salariés :

BLÉGENT Émilie

AUPETIT Françoise

SARRIAS Guillaume

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Karim BENMILOUD